



**Question orale de Mme Isabelle Moinnet, Députée,
à M. Jean-Claude Marcourt, Vice-Président, Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et des Médias**

Objet : la conférence interministérielle de l'EEES (14-15 mai 2015 à Erevan)

Monsieur le Ministre,

Depuis la Déclaration de Bologne en 1999, la Fédération Wallonie-Bruxelles est entrée dans un processus d'harmonisation de son système d'enseignement supérieur avec les autres Etats membres de l'Espace européen d'enseignement supérieur. De 29 Etats signataires de la Déclaration, ce sont aujourd'hui 49 Etats qui sont partenaires du processus de Bologne.

Ce processus a pour objectif initial de construire un système de diplômes et de formations basé sur deux cycles et un système de crédits visant à améliorer la comparabilité des diplômes et ainsi promouvoir la mobilité. Des nouveaux objectifs se sont ajoutés au fur et à mesure des conférences interministérielles qui rythment tous les deux ans les avancées de cette coopération.

Le 14 et 15 mai dernier, s'est tenue à Erevan (Arménie) la septième conférence interministérielle depuis la Déclaration de Bologne. La délégation belge présente comptait notamment un représentant du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi qu'un représentant du Ministre.

Monsieur le Ministre,

- Quelles positions ont été défendues par la représentation du Gouvernement de la FWB à Erevan ? Sur quelle dimension du processus de Bologne avons-nous insisté ?
- Le processus de Bologne est de plus en plus décrit comme s'essouffant. Des avancées ont-elles été proposées en vue de permettre son indispensable redynamisation?

Isabelle Moinnet